

# Compte-rendu des ateliers Thémis ATIBT et LCB – 27 et 29 septembre 2021



Pour rappel, le projet Thémis est piloté par l'institut néerlandais [PROBOS](#) et financé par le [Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts \(PPECF\)](#) et la [fondation « IDH the sustainable trade initiative »](#). Il consiste à développer un outil de collecte de données sur les achats de bois des entreprises membres des fédérations européennes. **Ce nouvel outil prend la forme d'un portail en ligne, sur lequel les entreprises sont invitées à renseigner leurs données une fois par an.**

## 1. Retour sur l'expérience de la fédération néerlandaise du commerce du bois (NTTA)

- **Questions sur la représentativité du secteur**

Les membres NTTA représentent 65% de la filière bois aux Pays-Bas.

Cf les rapports ci-dessous :

[https://probos.nl/images//pdf/bosberichten/BB20203\\_English\\_web.pdf](https://probos.nl/images//pdf/bosberichten/BB20203_English_web.pdf)

<https://probos.nl/images/pdf/rapporten/Rapport-01.pdf>

- **Questions sur les principales provenances pour les bois tropicaux aux Pays-Bas :**

Les principales provenances sont l'Indonésie et la Malaisie (anciennes colonies hollandaises). Dans ces deux pays, la certification est développée, ce qui peut expliquer le score élevé des membres NTTA. Néanmoins, pour les « bois hydrauliques », la majeure partie des approvisionnements provient du bassin du Congo.

Les approvisionnements proviennent de moins en moins de la Chine car les membres NTTA ont du mal à récupérer les documents de certification et de légalité.

- **Remarque sur le caractère évolutif des objectifs des membres NTTA**

Lors de l'atelier, le caractère évolutif des engagements des membres NTTA a suscité l'intérêt des participants. L'idée serait de fixer des objectifs à atteindre tous les 3 ans.

- **Question sur le système de vérification des données des membres NTTA ?** (Question posée hors atelier)

Chaque année, 5 entreprises sont auditées au hasard pour vérifier leurs pièces justificatives.

## 2. Présentation du portail de collecte de données – Thémis

- Remarque : ne pas diffuser le rapport car trop peu représentatif de la filière
- Remarque : les participants aimeraient avec un graphique sur leur tableau de bord sur l'évolution des achats certifiés par pays
- Question sur le temps passé à remplir le portail

Réponse d'un membre : plus l'ERP (système de suivi interne des approvisionnements) est performant, plus la collecte est facile. Il lui a fallu 2h pour remplir le portail.

Les entreprises peuvent revenir sur l'enquête autant de fois qu'elles le souhaitent avant de clore l'enquête. En revanche, une fois qu'elles ont cliqué sur le bouton « Terminer l'enquête », il n'est plus possible de revenir sur les données renseignées.

- Remarque : Il y a eu des confusions entre quel bois est considéré comme certifié ou non : seulement le bois certifié gestion durable, ou bien également le bois certifié légalité et via des systèmes régionaux ? Une nouvelle question sur ce sujet est désormais incluse dans la newsletter.
- À partir de 2022, lancement de la collecte de données dès janvier.

## 3. Atelier sur le calcul du score

- Remarque : la pondération par type de bois présentée lors de l'atelier semble convenir.
- Remarque : le score sera présenté en CA de ATIBT et en CA de LCB.
- Remarques sur la présentation de la note globale : pour communiquer vers l'extérieur, les entreprises préfèrent une note plutôt graphique comme des feuilles, ou des lettres A B C D E (sur le modèle des nutriscores).

Parallèle avec les Pays-Bas : NTTA utilise les pourcentages. Ex : si les entreprises atteignent l'objectif de 85% pour le bois tropical alors elle obtienne 100 %.

## 4. Le lien entre l'outil Thémis et la charte environnementale

- Remarque : lier l'outil Thémis à une charte d'engagement
- La question du caractère obligatoire de l'outil a été évoquée lors de l'atelier.
- La question du système de contrôle des données a également été abordée ainsi que la question du modèle économique du portail.
- Remarque pour challenger les autres membres de LCB et ATIBT, utiliser un ou des ambassadeurs pourrait être une bonne solution. Les membres utilisant Thémis œuvrent également encourager les autres à le faire. Il est essentiel pour les participants que le projet soit adopté par les autres fédérations européennes.